



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Préparation aux crises et aux situations sanitaires exceptionnelles

Plan bleu - Plan de continuité d'activité – Sécurisation de l'établissement

Stratégie de défense et de **sécurité nationale**

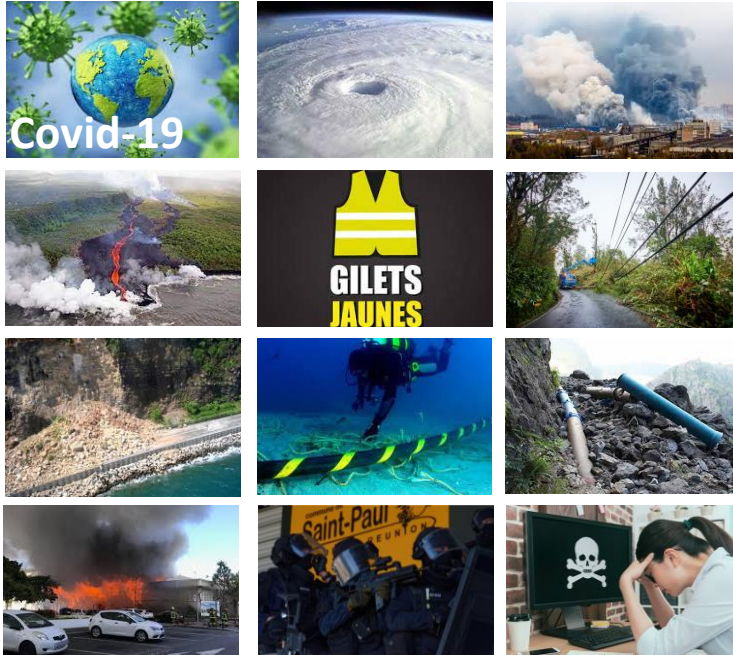
Priorités stratégiques :

Protéger le territoire national et les ressortissants français

Garantir la continuité de l'Etat et des fonctions essentielles de la Nation

Risques d'origine naturelle, technologique, sanitaire, accidentelle

Menaces relevant d'une intention malveillante



Constat :

- Menaces et risques divers
- Contexte national où les responsabilités sont de plus en plus partagées
- Nécessité d'engager pleinement chaque acteur civil et militaire : État, collectivités territoriales, opérateurs et établissements publics et privés, citoyens
- Sans qu'aucun soit en mesure d'apporter seul la réponse

Nécessité :

Meilleure orchestration / plus grande cohérence dans la mobilisation de tous les acteurs concernés pour **bâtir la résilience de la Nation**

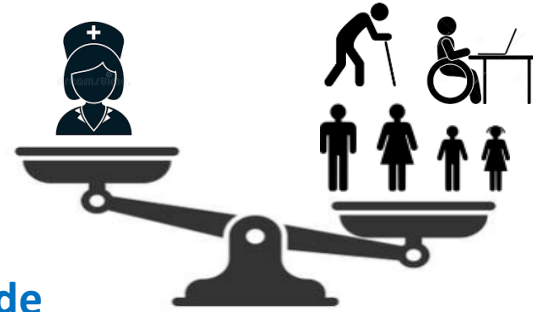
Objectif :

Préparer la Nation dans toutes ses composantes - étatiques ou non - à des crises majeures, dont l'intensité et le caractère multisectoriel imposent une réaction globale et exigent une organisation cohérente

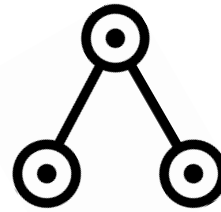
Missions de défense et de sécurité du secteur santé :

Continuité de l'action de l'Etat | Plans de défense - Actions de prévention - Gestion de crise | Sécurité des activités d'importance vitales | Sécurisation des établissements Santé & M-Social | Prévention des violences en milieu de santé | Prévention de la radicalisation | Sécurité des systèmes d'information

Sécurité globale

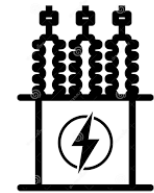
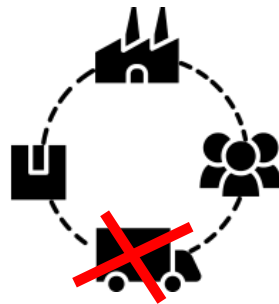


Capacité de
prise en charge



Continuité
d'activité

Sécurité et sûreté
de l'établissement



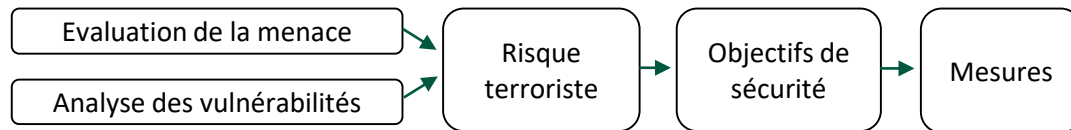
Dispositif VIGIPIRATE

Relevant du Premier ministre, le plan Vigipirate est l'outil central du dispositif français de lutte contre le terrorisme. Il associe **tous les acteurs nationaux** – l'Etat, les collectivités territoriales, les entreprises et les citoyens – à une démarche de **vigilance**, de **prévention** et de **protection**.

Dispositif actif en permanence :

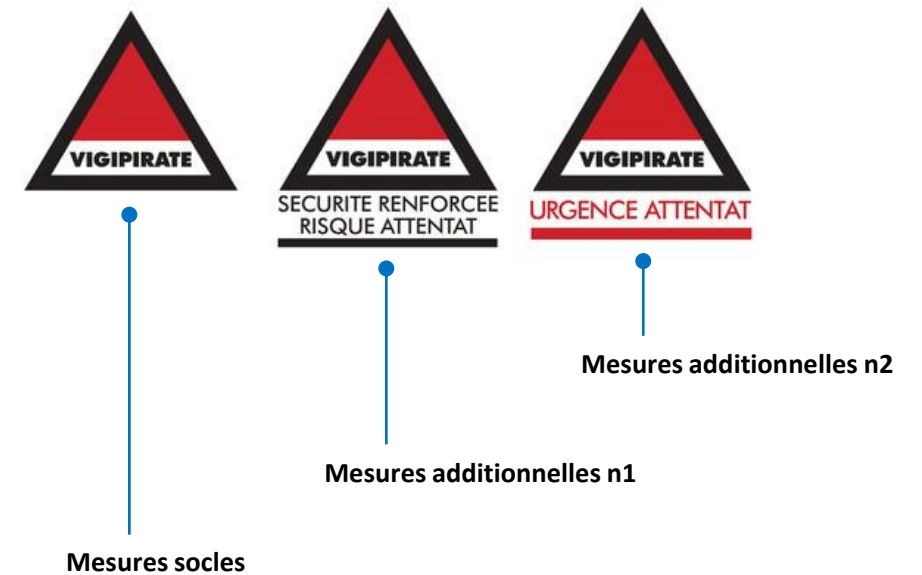
- Plan en partie classifié
- Ensemble de mesures opérationnelles :
 - **Mesures socles** = actives en permanence
 - **Mesures additionnelles**

Méthode :



Posture

= ensemble des mesures opérationnelles actives prises par les différents acteurs



Principe d'adaptation de posture

- Hiver – Printemps
- Eté – Automne
- En cas d'évènement

Lutte contre la radicalisation violente

« Processus de rupture sociale, morale et culturelle avec les valeurs de la République qui conduit un individu à adopter une nouvelle lecture de la société, de nouveaux habits, de nouveaux comportements, remettant en cause les fondements du pacte social et légitimant le recours à la violence. Reposant sur le conspirationnisme ainsi qu'une vision victimaire, ce processus s'inscrit dans une idéologie visant à rompre avec l'ordre social »

CIPDR comité interministériel de prévention de la délinquance et de la radicalisation
<https://www.cipdr.gouv.fr/prevenir-la-radicalisation/>

Détection

Signaux faibles **Management de proximité**

Appui à la chaîne hiérarchique

Alerte **Directeur établissement**

- Centre national d'assistance et de prévention de la radicalisation (CNAPR)
- Forces de sécurité intérieur
- Préfecture – Direction des sécurités
- Référent radicalisation de l'ARS



Activation du dispositif de prévention de la radicalisation violente

- Evaluation **Procureur de la République**
- Suivi policier et/ou accompagnement social et médico-social

Sensibilisation – Formation

Séminaire annuel **préfecture / ARS** à l'attention des acteurs des secteurs santé – social – médico-social

Sensibilisation – Formation au sein de chaque structure

Le PCA comprend un ensemble de mesures visant à assurer, selon divers scénarios de risques, y compris face à des chocs extrêmes et le cas échéant de façon temporaire, en mode dégradé, des prestations de services essentiels de l'organisme, puis la reprise planifiée des activités.

Objectif : sécuriser la continuité de ses activités essentielles

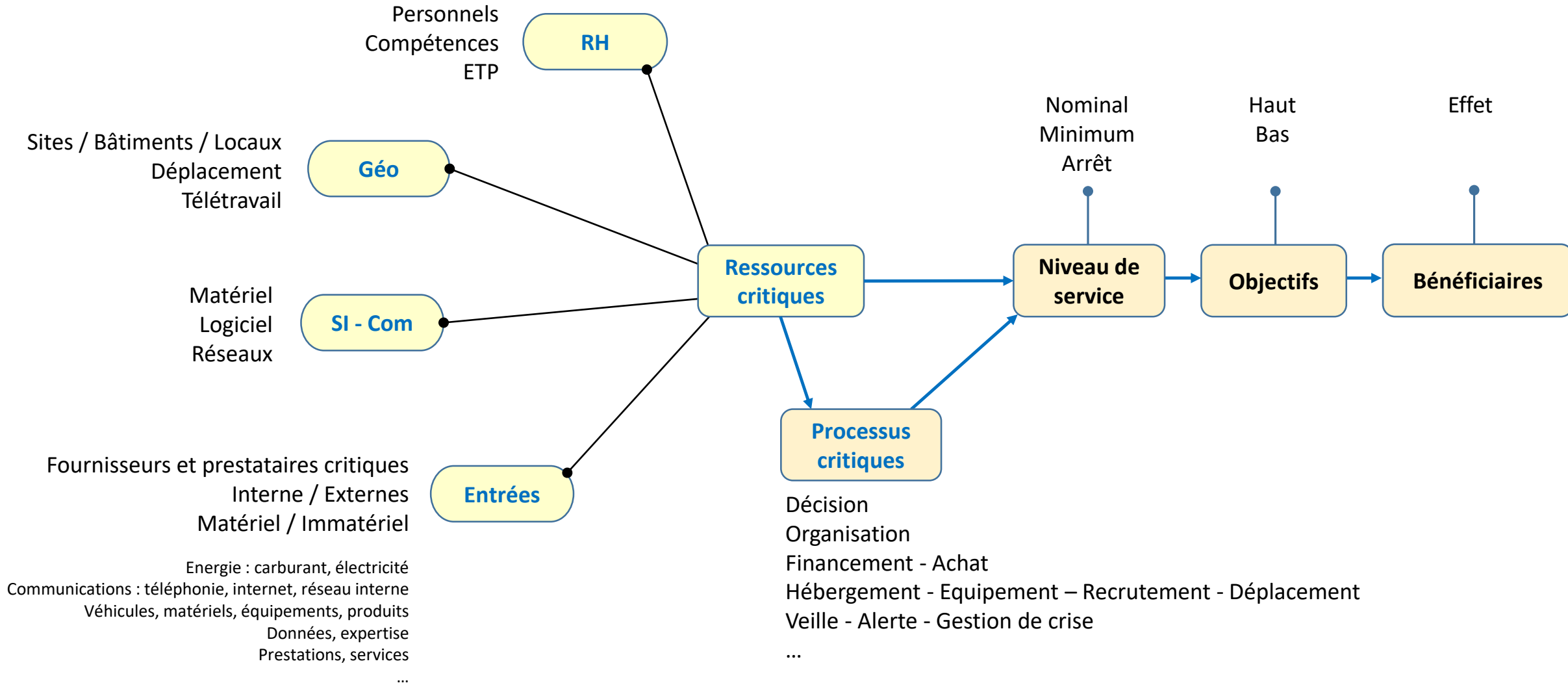
Prévoir une organisation spécifique pour pouvoir retrouver rapidement un fonctionnement minimal, éventuellement en mode dégradé, permettant de répondre à ses objectifs et à ses obligations internes et externes.

Contenu :

- Priorisation des missions y/c nouvelles missions de crise
 - **Priorité 1 : activité devant se maintenir obligatoirement = mission essentielle**
 - Priorité 2 : activité devant être maintenue au maximum mais pouvant s'arrêter
 - Priorité 3 : activité pouvant s'arrêter et être différée provisoirement
- Risques encourus : analyse des risques et évaluation des **vulnérabilités**
- Préparation et organisation pour le temps de crise
 - Evaluation des **besoins de continuité**
 - Volets spécifiques / **Macro-scénarii** : Cyclone - RH - SI - Bâtiments - Fournisseurs prestataires critiques...
- Mode opératoire en cas de crise
 - Gestion de crise
 - Retour à la normale

Missions

Besoins de continuité - Résultats



Missions

Ressources critiques - Vulnérabilités

Personnels
Compétences
ETP

RH

Faible couverture - Ressource rare - Haute technicité
Délai opérationnel
Procédure
Autorisation Règlementaire – Physique - Numérique

Sites / Bâtiments / Locaux
Déplacement
Télétravail

Géo

Non télé-travaillable
Site dépendant
Déplacement Terrain

Matériel
Logiciel
Réseaux

SI - Com

Équipement classique
Équipement particulier Matériel – Logiciel - Application métier
Dépendance réseaux Internet – Réseau interne

Fournisseurs et prestataires critiques
Interne / Externes
Matériel / Immatériel

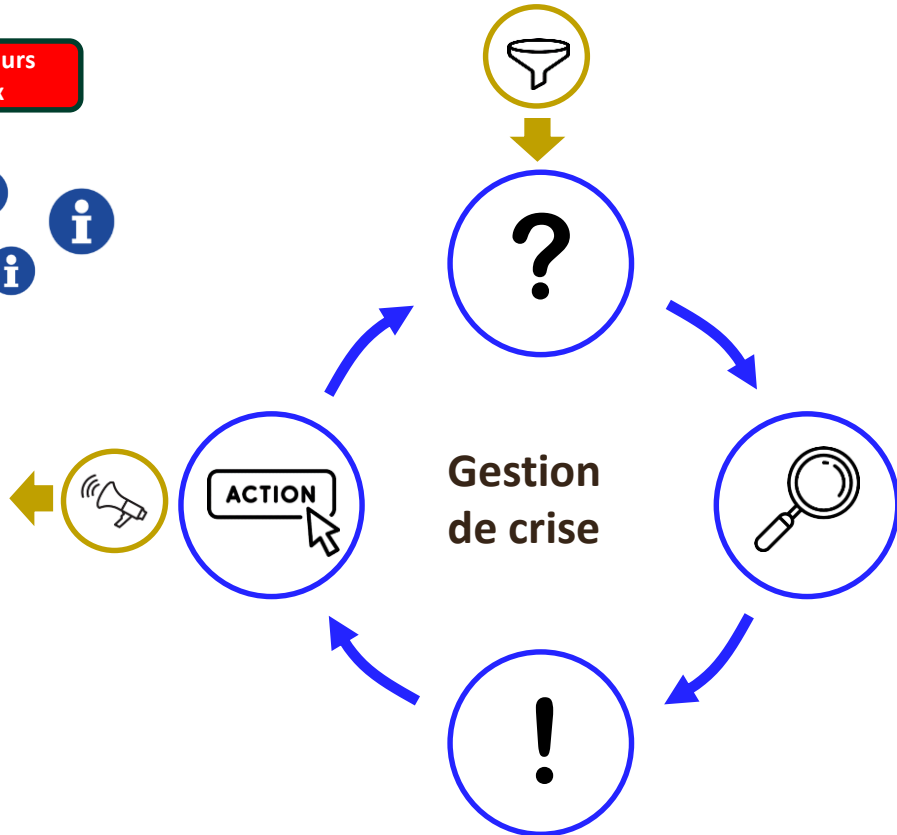
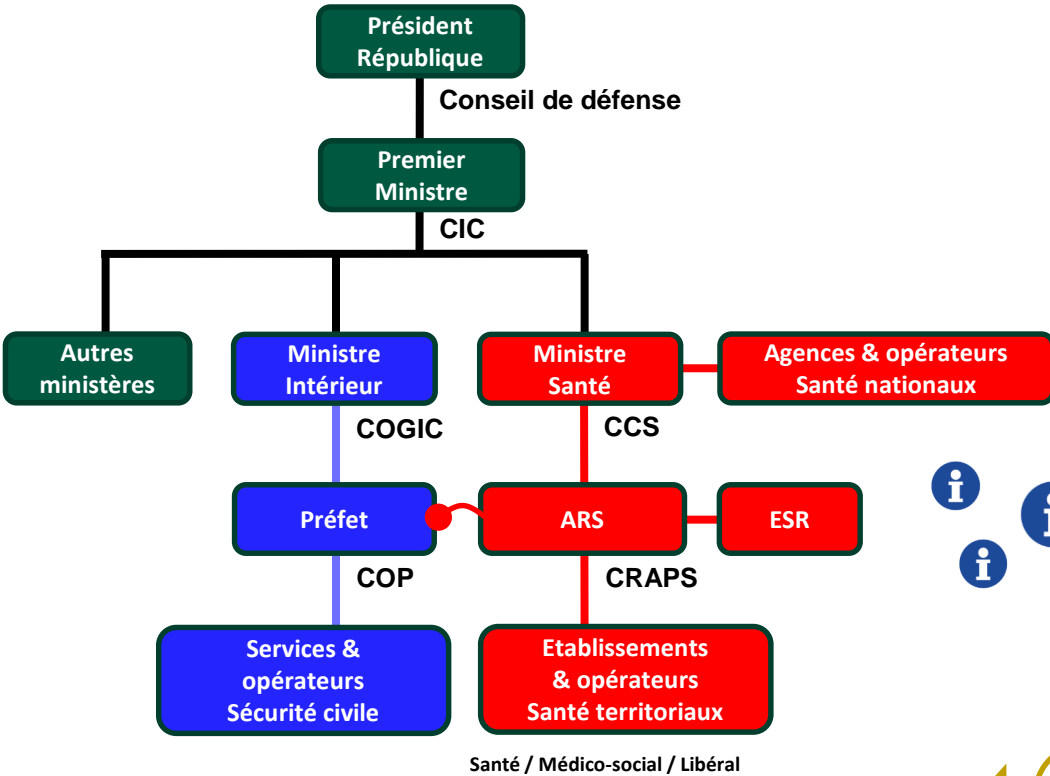
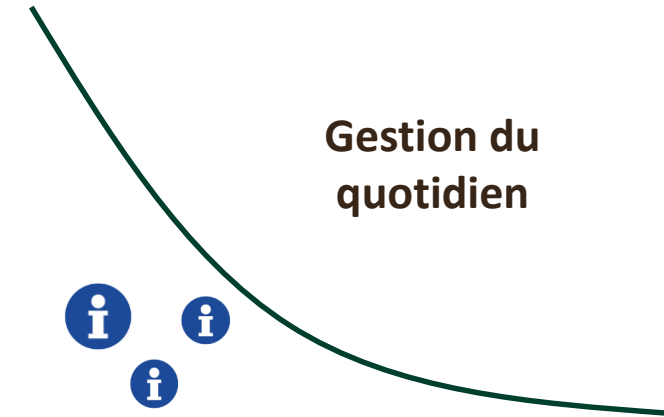
Entrées

Rupture non bloquante
Rupture bloquante

Energie : carburant, électricité
Communications : téléphonie, internet, réseau interne
Véhicules, matériels, équipements, produits
Données, expertise
Prestations, services
...

GDC cellule de crise

Principes



- RH : Quotidien / Crise
- Salle de crise
- Moyens de communication
- **Entrée unique / Sortie unique**
- Main courante
- Suivi des actions
- Points de situation
- Pilotage
- Secrétariat
- Expertise
- Décision
- Communication
- Fonctions supports
- Procédures / Plans / Moyens de GDC
- PEC / Continuité activité / Sécurité

Gilles TEULE
Conseiller Défense et Sécurité de Zone

2bis, Avenue Georges Brassens CS 61002 - 97743 Saint Denis CEDEX 9 - Bureau

02 62 93 95 45
06 92 72 05 56

gilles.teule@ars.sante.fr

www.lareunion.ars.sante.fr

Je vous remercie de votre attention